

Suite de parcours possible



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



- BP Aménagements Paysagers (niveau 4) - au sein de notre établissement

- Titre professionnel Agent d'entretien du bâtiment (GRETA)

- CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés ...



Contactés utiles pour des renseignements

- OPCO pour les paysagistes—OCAPIAT :

✉ : aura@ocapiat.fr Accueil ☎ : 04.72.37.95.75

Les + de la formation :

- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation technique et spécialisée, basée sur la pratique
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire

- Une possibilité d'hébergement et de restauration sur site :

Tarif pour une nuit en chambre double : 20 € la nuitée ou 80 € par semaine / Tarif déjeuner et diner : 6 € et petit-déjeuner : 3 €

Renseignements & inscriptions :

CFPPA Olivier de Serres
1062 chemin du Pradel
07170 MIRABEL

Accueil Tél : 04 75 36 71 80

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



Mise à jour le 25/06/2026

FORMEZ-VOUS :

CAP agricole Jardinier Paysagiste en formation continue



CFPPA Olivier de Serres

1062 chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80



Objectifs	Acquérir les connaissances et compétences techniques des métiers du paysage Obtenir un diplôme de niveau 3 (ex-niveau V)
Métiers visés	Ouvrier qualifié en entreprise du paysage ou dans un service espaces verts d'une collectivité ou agent espaces verts en hôtellerie de plein air Jardinier Paysagiste
Public et Prérequis	Salariés en reconversion Demandeurs d'emploi Avoir un projet salarial ou entrepreneurial dans le secteur du paysage
Statut pendant la formation	Stagiaires de la Formation Continue
Financement	- France Travail : dans le cadre du marché d'Action de Formation Conventionnée—Public prioritaire : des personnes infra-bac, (<i>bon de commande reçu</i>) - Pour les salariés, vous pouvez faire une demande de CPF Transitions
Déroulement	Formation d'une durée de 1055 h en centre sur 1 an (815 heures en centre et 240 heures en entreprise) en Formation continue sous certaines conditions (parcours individualisé) Du 5 octobre 2026 au 9 juin 2027 Des heures de remise à niveau et de soutien pédagogique peuvent être ajoutées
Admission	Dossier de candidature et entretien et tests Information collective : une fois par (celle spécifique au Marché : <i>le mercredi 9 septembre</i>) 1ère démarche : Contacter votre conseiller-ère France Travail
Indicateurs (données 2024)	Taux de satisfaction : 81,1 % Taux d'abandon : Aucun Taux de réussite : 90 % Taux d'insertion par rapport aux réponses reçues (à 3 mois) : 60 %

Programme de Formation

Enseignements généraux ou transversaux (environ 1/4 des heures) :

- Mathématiques
- Culture numérique - Informatique
- Expression communication
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (2 jours)
- Economie vie sociale
- Ecosystème
- Laïcité
- Economie - Droit du travail
- Certiphyto

Enseignements professionnels ou spécifiques (environ 3/4 des heures) :

- Botanique
- Travaux de taille
- Chantier de débroussaillage
- Entretien d'infrastructures paysagères
- Infrastructures et maçonnerie paysagères (murets en pierres sèches, mobiliers en bois ...)
- Travaux de plantation
- Maintenance d'arrosage
- Entretien et maintenance du matériel
- Petit abattage
- Engazonnement
- Gestion de l'eau

UCARE du territoire (Formation Continue) : Taille des arbres fruitiers

Evaluation

* Pour les unités capitalisables professionnelles et l'UCARE : évaluation réalisée en situation de travail, suivi d'un entretien d'explicitation Jury avec le formateur technique et un professionnel

* Pour les unités capitalisables générales : évaluation à partir d'un dossier écrit, puis un oral - Jury de 2 formateurs ou 1 formateur et 1 professionnel

